

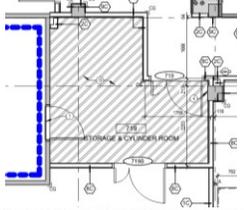
C0004301 / 21-028 Rénovation intérieure (pavillon médical Duff), CFI IF 2020, Ernst

Les dispositions apparaissant au présent addenda ont pour objet de préciser, clarifier ou modifier certaines informations contenues dans les documents d'appel d'offres relativement au projet susmentionné et font partie intégrante de ceux-ci.

AMENDEMENT(S)

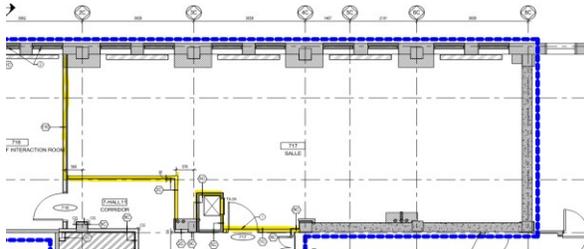
DOCUMENTATION(S)/INFORMATION(S) COMPLÉMENTAIRES(S)

QUESTION(S)/RÉPONSE(S)

Question	Réponse
1. Clarification sur la spécification du revêtement de plancher PLO2 : Dans le bordereau de finis, le revêtement de plancher PLO2 est indiqué pour deux espaces. Cependant, il n'y a aucune spécification à ce sujet dans le devis. Pouvez-vous confirmer si le PLO2 est identique au PLO1, mais avec une base en caoutchouc ?	Se référer à l'addenda No. A-02 en architecture.
2. La note 13 sur le plan A101 indique "PLAQUE STRIÉE EN ACIER INOXYDABLE 3mm". Cependant, il n'y a aucune spécification pour ce matériau dans le devis. Pourriez-vous nous fournir la spécification correspondante ?  13 FOURNIR ET INSTALLER UN PLAQUE STRIÉE EN ACIER INOXYDABLE 3MM ÉPAISSEUR, ENTIÈREMENT COLLÉ, SUR TOUTE LA SURFACE DU REVÊTEMENT DE PLANCHER	Acier inoxydable 316 fini no. 4, référer à l'addenda à venir.
3. Clarification sur le stationnement, l'espace de staging et l'espace d'entreposage sur le site Pourriez-vous préciser l'espace d'entreposage et de stockage disponible sur le site ? Nous devons assurer une planification et une coordination adéquates des matériaux et de l'équipement. Tout détail concernant les zones désignées pour ces activités serait apprécié.	La salle 717 est disponible en tant que partie de la zone du chantier pour l'utilisation de l'entrepreneur. Cette salle n'a pas de rénovations majeures, seulement des travaux ponctuels. Pour clarifications sur l'stationnement, roulotte, entreposage, entre autres, se référer aux Conditions particulières.
4. Clarification sur le produit de protection des murs : Dans les Plans, aucune indication ni détail n'est fourni concernant le produit de protection des murs (Panneau mural rigide sans PVC résistant aux chocs). Pourriez-vous clarifier ou fournir des informations supplémentaires ?	Se référer à l'addenda No. A-01 en architecture.
5. Clarification sur l'état du plancher de la salle 717 Dans le bordereau des finis, le revêtement de plancher de la salle 717 est indiqué comme "existant à conserver." Cependant, lors de notre visite de site, nous avons constaté que certaines zones du plancher nécessitent des réparations.	L'étendue de travaux dans la salle 717 est limité à des interventions ponctuelles. Se référer aux dessins.

C0004301 / 21-028 Rénovation intérieure (pavillon médical Duff), CFI IF 2020, Ernst

Pouvez-vous confirmer si des réparations sont prévues et, le cas échéant, préciser l'étendue des travaux ainsi que les matériaux à utiliser ?


BORDEREAU DES FINIS

No.	NOM	PLANCHER	PLUFE	FINIS DES MURS				PLAFOND	REMARQUES
				NORD	SUD	EST	OUEST		
6-HALL2	CORRIDOR	EX	EX	EXP01	EX	P01	EX	EXPS2	NOTE 2, NOTE 5
6-HALL3	CORRIDOR	EX	EX	P01	P01	P01	P01	EXPS2	NOTE 2, NOTE 5
6-HALL4	ANTEROOM	EPO2	EPO2	P02	P02	P02	P02	PS1	
6-HALL5	CORRIDOR	EPO2	EPO2	P02	P02	P02	P02	PS1	
621	CELL CULTURE A	PL01	PL01	P02	P02	P02	P02	PS1	NOTE 1, NOTE 4
622	CELL CULTURE B/C	EPO2	EPO2	P02	P02	P02	P02	G2	NOTE 1, NOTE 3, NOTE 4
624	CELL CULTURE	EPO2	EPO2	P02	P02	P02	P02	G2	NOTE 1, NOTE 4
625	PATCH CLAMP	EPO2	EPO2	P02	P02	P02	P02	PS1G2	NOTE 1, NOTE 4
7-HALL2	CORRIDOR	EX	EX	EXP01	P01	P01	P01	EXPS1G1	NOTE 2, NOTE 5
7-HALL3	CORRIDOR	EX	EX	P01	P01	P01	P01	EXPS2	NOTE 2, NOTE 5
7-HALL10	CORRIDOR	EX	EX	P01	P01	P01	P01	EXPS2	NOTE 2, NOTE 5
7-HALL11	CORRIDOR	PL02	BC	P01	P01	P01	P01	PS2	
717	SALLE	EX	EX	EX	EX	EX	EX	EX	
718	PATIENT/STAFF INTERACTION ROOM	PL02	BC	P01	P01	P01	P01	PS2	
719	STORAGE & CYLINDER ROOM	EPO2	EPO2	P02	P02	P02	P02	PS1	NOTE 6
719A	SUPPORT EQUIPMENT ROOM	PL01	PL01	P02	P02	P02	P02	PS1	NOTE 1
720	MICROSCOPE ROOM	PL01	PL01	P02	P02	P02	P02	PS1	
722	WET LAB	PL01	PL01	P02	P02	P02	P02	PS1G2	NOTE 1, NOTE 4



6. Clarification sur l'exigence du scan du béton : Veuillez confirmer si un scan du béton est requis avant la découpe, car cela n'est pas indiqué dans les documents.

Se référer à l'addenda No. A-01 en architecture.